



Protocole sanitaire du Groupe d'Animation Musicale de Pau 17 septembre 2020

Pour commencer...

Cette rentrée de septembre 2020 nous amène, nous toutes et tous, à nous adapter dans ce contexte singulier et chamboulant nos quotidiens. Une crise sanitaire liée au Covid-19, qui évolue, qui est changeante et complique l'organisation de nos activités.

Le GAM a tenu à offrir une reprise des ateliers lors de juin dernier. Des ateliers qui ont eu lieu avec un protocole sanitaire strict mais invitant les adhérents du GAM à venir clore l'année 2019/2020 en musique et ensemble.

Voici venue la reprise des ateliers pour l'année 2020/2021. Il est important d'établir un protocole sanitaire permettant à l'équipe du GAM, aux familles, aux adhérents, aux usagers ponctuels et aux partenaires de l'association de travailler et d'être accueillis sereinement et avec confiance. Nous vous proposons, ainsi, des préconisations s'appuyant sur celles du ministère des Solidarités et de la Santé, du Haut Conseil de Santé, du ministère de la Culture et des différents décrets prescrivant les mesures nécessaires pour limiter et contenir l'épidémie.

En général...

Le GAM reprend l'ensemble de ses ateliers dans un contexte où tout un chacun reste vigilant et prend soin des autres et de soi, en respectant les gestes protecteurs.

Avant tout...

Pour permettre à la fois la sécurité des personnes et le bon déroulement des enseignements et des pratiques artistiques, en cas de doute, de symptômes, ou de personne de l'entourage suspectée de Covid, les adultes adhérents et les parents s'engagent à ne pas emmener leurs enfants au GAM. Les adhérents ayant été testés positivement restent à l'isolement et préviennent le référent COVID du GAM : 07 68 26 75 69 - valerie.lescanne@gampau.fr.



Concernant les geste protecteurs...

La transmission du virus s'effectuant par projection de gouttelettes, par aérosols et par contact physique, principalement par les mains et via des objets contaminés, seul le respect de mesures préventives dans les activités d'enseignements et de pratiques artistiques permet de limiter les risques d'infection en l'absence à ce jour de vaccin et de traitement spécifique. Dans ce cadre, chacun est responsable d'appliquer les gestes protecteurs.

L'accueil et la circulation dans les locaux...

Le port du masque est obligatoire dans les locaux du GAM pour toutes les personnes de 11 ans et plus sauf durant la pratique des ateliers vocaux (cf. *En atelier...*). Le lavage des mains par gel-hydroalcoolique est obligatoire à l'entrée des locaux.

L'espace d'accueil (tables rondes, bibliothèque) et le secrétariat sont accessibles aux parents et adhérents avec port du masque.

Il appartient à chaque personne de plus de 11 ans de s'équiper individuellement d'un masque.

En atelier...

Les musiciens-animateurs du GAM accueillent les adhérents (enfants, adolescents et adultes) et usagers ponctuels dans les couloirs des locaux. Un lavage des mains au gel-hydroalcoolique est demandé à l'entrée et à la sortie de la salle d'atelier. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans ; cela permet à l'équipe pédagogique de conserver une pratique plus cohérente avec la démarche du GAM (partage d'instruments, déplacements...).

Pour les ateliers vocaux (enfants et adultes), une fois installés dans la salle, le masque peut être enlevé, tout en conservant une distance de 1,5m minimum avec une organisation en cercle. Le masque est à nouveau mis lors des propositions de déplacement dans l'espace. Le musicien-animateur conserve son masque dans le cas de déplacement le concernant et lorsque les distances ne peuvent pas être respectées. De plus, les groupes sont de taille réduite : douze personnes au maximum.

Qu'en est-il des salles ? ...

Les locaux sont équipés d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) activée en permanence. Dès que possible les salles d'ateliers sont aérées avant et après un accueil de groupe. Une entreprise spécialisée effectue le nettoyage régulier des locaux et la désinfection des zones de contacts deux fois par jour (poignées de portes, banque d'accueil, etc.).

L'équipe est là pour vous...

Marie, au secrétariat, Valérie, à l'administration, Emilie, Céline, Luc, Michel et Simon, musiciens-animateurs, veillent au respect des consignes du protocole et aux gestes protecteurs. Ces consignes sont rappelées en début de séance et lors de l'accueil pour le bon déroulement des ateliers.

Et si...

...nous devons vivre une situation plus compliquée, nous resterons en contact et vous serez régulièrement informés des évolutions et changements au sein de notre association.

Quelle que soit la situation, il nous tiendra à cœur de conserver un lien avec vous, avec les enfants ; de continuer à vivre ensemble nos partages musicaux, de façon créative et fidèle aux approches du GAM.

Merci...

...à toutes et à tous pour votre engagement, afin que la musique continue de se vivre au GAM dans l'échange et le collectif.

